



1997, devant l'hôtel de ville de Montréal, des membres de la Coalition pour la défense des droits des travailleurs et travailleuses du sexe manifestent contre la répression des prostituées de rue (Voir Recto Verso no 288)

Les femmes qui veulent «empêcher la famille» doivent se rendre chez des *faiseuses d'anges*, souvent des charlatans, qui coûtent cher. Entre 50 000 et 100 000 avortements se pratiquent chaque année dans les années soixante, au Québec. Les femmes, désemparées, usent de tous les subterfuges, jusqu'à des aiguilles à tricoter, pour s'avorter elle-même.

Dans un témoignage recueilli par *Vie ouvrière*, une femme raconte ses trucs pour «faire virer le p'tit: un bain très chaud avec du thé, un bain chaud avec une tasse d'eau de Javel, pas n'importe laquelle, *La Parisienne*, te pendre à un tuyau plusieurs fois par jour, boire beaucoup de vin rouge chaud.»

Entre prêtres et médecins

Depuis la révolution tranquille, l'État et l'Église font chambre à part. En 1969, le *bill omnibus* sort aussi l'État de la chambre à coucher des Canadiens. La loi mise en place par Pierre Elliott-Trudeau décriminalise l'homosexualité et la contraception. Elle assouplit également les règles sur l'avortement.

À l'ère du *peace and love*, des *hippies*, des communes (1970), les féministes radicales clament que «le privé est politique». Les lesbiennes sortent du placard. Des tabous comme l'orgasme, la masturbation, le plaisir, la jouissance sont mis à nu.

Dans la foulée du retour à la terre, les femmes veulent se réapproprier leur corps. «Au nom de Dieu, on a condamné (les femmes) à "enfanter dans la douleur", puis, au nom de la science, on les a contraintes à abandonner le savoir instinctif de leur corps au profit du savoir omniprésent de la médecine», écrivait *Dossier Vie ouvrière* en 1982.

Une armée d'anesthésistes, d'infirmières, de chirurgiens et de gynécologues remplacent les sages-femmes. Les médecins prescrivent abondamment la pilule, malgré des effets secondaires mal connus. Ils procèdent

massivement à des ligatures des trompes comme moyen de contraception.

Les femmes qui désirent avorter doivent se rendre à l'hôpital et passer devant un comité thérapeutique composé de trois médecins qui évaluent si la maternité pose un problème de santé pour la femme enceinte. Six ans après l'entrée en vigueur de la loi, 90% des hôpitaux n'ont toujours pas créé de comité thérapeutique. Peu de femmes ont accès à l'avortement.

Le docteur Morgentaler, figure emblématique du libre choix, ouvre donc des cliniques privées où il pratique les avortements sur demande. C'est le début d'une longue saga judiciaire qui se terminera en 1988, lorsque l'ITVG (interruption volontaire de grossesse) sera retirée du Code criminel.

En 1989, l'affaire Daigle-Tremblay relance la cause des pro-vie. Sylvie Daigle désire mettre un terme à sa grossesse. Pour l'en empêcher, son ancien conjoint la poursuit en justice. *Vie Ouvrière* se prononce: «Pourquoi invoque-t-on le droit du fœtus, alors que ceux de la femme, de la mère ne sont pas respectés?», demande Myriam El Yamani.

En 2001, tous les débats sur la condition féminine ne sont pas terminés. Le discours des travailleuses du sexe dérange le mouvement des femmes, qui considère que la prostitution est un acte de violence collectif contre les femmes.

Maintenues dans l'illégalité, sans recours, les filles de joie constituent des proies faciles pour les abus de toutes sortes: harcèlement, vol, viol, violence. La décriminalisation «donnerait du pouvoir aux femmes, pour qu'elles soient plus outillées dans le choix de leurs conditions de travail», soutient Claire Thiboutot.

Au sein du comité de la FFQ chargé de la question, deux positions coexistent. La première propose que les femmes sont responsables de leur corps et que la prostitution doit être décriminalisée. La deuxième partie des femmes pense que la prostitution ne fait qu'avilir le corps des femmes et qu'elle devrait carrément être interdite», rapporte Vivian Barbot, présidente de la FFQ.

L'hiver sera chaud entre les lectures de fictions érotiques au féminin et les discussions entre féministes sur la décriminalisation de la prostitution. □

Avril 65

«En classant la masturbation dans le domaine des fautes graves (...) obient-on les résultats escomptés? Peut-on rester insensible à l'opinion d'hommes de sciences très sérieux qui y voient un phénomène normal pour un certain temps?»

– GUY BROUILLET, PÔTE, PRÊTRE AUJOURD'HUI

(ou du thermomètre), une collaboration spéciale de Seréna, un service de régulation des naissances fondé par des laïcs en 1955. «Entre 1955 et 1960, les prêtres avaient commencé à parler des enfants qu'on est capable d'élever convenablement, plutôt que des enfants qu'on est capable d'avoir», explique Suzanne Parenteau, docteure à Seréna depuis 1962.

En 1968, le concile Vatican II, sous l'égide de Paul VI, condamne l'usage de la pilule contraceptive. La théologienne Marie Gratton estime qu'il y avait pourtant un espoir de changements chez les fidèles de l'Église catholique. Devant cette position du clergé, les femmes cessent de parler de leur sexualité à leur confesseur.

Aiguilles à avorter

L'avortement aussi est intolérable pour le clergé. Il n'est pas question de «refuser la famille», même si une grossesse met en danger la santé de la mère. «Même si tu pensais risquer ta vie, y avait rien à faire, fallait le rendre jusqu'au bout», écrivait-on dans *Dossier Vie ouvrière*, en 1982. Lors d'un accouchement difficile, c'était l'enfant qu'on sauvait en premier, parce que «l'enfant qui mourait sans avoir reçu le baptême allait aux limbes, alors que la femme qui mourait en couches allait tout droit au ciel!»

Dans le Québec de Maurice Duplessis, le désir et le libre choix n'existent pas. Entre Ève et Marie, la femme est désincarnée. Vierge ou mère, ou exclue.

Les pages de *L'action catholique ouvrière* réfèrent d'abord timidement à la vie sexuelle, en mentionnant fréquemment les Services de préparation au mariage, dont les cours ont débuté dans les années 1940. «Dans les SPM, deux documents portent sur la sexualité. Mais les recommandations sont sévères et étroites. Il y avait un cercle noir autour, et la consigne était de ne laisser traîner ces documents nulle part», raconte Micheline Dumont, historienne spécialisée en histoire des femmes.

Le mot *sexualité*, imprimé noir sur blanc, apparaît pour la première fois dans *Prêtre aujourd'hui* (successeur de *L'action catholique ouvrière*) en 1965. L'abbé Guy Brouillet publie une série d'articles sur la vie sexuelle dans le couple, le rôle du curé dans la vie des couples, la masturbation, la contraception, etc. La même année, un article explique la méthode contraceptive sympto-thermique

conditions de vie décentes pour les danseuses, prostituées, téléphonistes érotiques, escortes et effeuilleuses sur Internet. Les travailleuses du sexe revendiquent le droit d'utiliser leur corps comme outil de travail sans subir de discrimination. En se rendant à la requête de *Stella*, la FFQ lance une tournée provinciale sur le travail du sexe.

L'utérus hystérique

La religion et la société ont longtemps démonisé le corps féminin. *Hystériques et utérus*, par exemple, possèdent la même racine (du grec *busterikos*, «l'attitude des malades étant autrefois considérée comme un accès d'érotisme morbide féminin», révèle *Le Petit Robert*!).

Venus ou victimes

EN CINQUANTE ANS, LE CORPS DES FEMMES A TOUR À TOUR ÉTÉ DÉMONISÉ, ÉROTISÉ ET MARCHANDISÉ. AUJOURD'HUI, LA CONTROVERSE TOURNE AUTOUR DU TRAVAIL DU SEXE, DERNIER TABOU DU FÉMINISME. SURVOL D'UNE RÉVOLUTION SEXU-ELLE.

PAR ANNE-MARIE TREMBLAY

En 2001, les chanteuses pops exhibent leur nombril devant un public de plus en plus jeune. Pascale Navarro et Nathalie Collard montrent les dessous de la pornographie au féminin dans *Bad girl*. Nelly Arcan, dans un essai au «je», couche sur papier le quotidien d'une *Putain*. Enfin, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) se rend à la demande des travailleuses du sexe et amorce le débat sur la prostitution dans notre société.

«Le mouvement des femmes avait mis le débat sur la prostitution... sous la couverture», croit Claire Thiboutot, cofondatrice et présidente de *Stella*. Ce groupe de défense est né en 1995, dans l'ancien *Red Light* de Montréal, pour réclamer des con-